

## Je suis témoin d'un arrêt cardio-respiratoire, que dois-je faire ?

1 minute de gagnée, c'est 10 % de chances de survie en plus... alors agissez !

❶ Appelez les secours en composant le 18, le 15 ou le 112 à partir d'un téléphone portable, ou chargez un témoin de le faire.



❷ Repérez le défibrillateur automatique externe (DAE) ou demandez à un témoin d'aller le chercher.

En attendant...

❸ Pratiquez (si vous les connaissez) ou faites pratiquer les gestes de premier secours de la réanimation cardio-pulmonaire.



❹ Une fois le DAE entre les mains, ouvrez le boîtier et suivez les consignes vocales de l'appareil.



❺ Apposez les électrodes comme indiqué sur la notice.



❻ Attendez près de la victime l'arrivée des secours.

# Défibrillateurs : VOUS AUSSI, sauvez des vies !



Chaque année en France, près de 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque extrahospitalier. Le taux de survie est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés de défibrillateurs automatisés (DAE). Suite au Décret du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non médecins, la Ville a installé 16 défibrillateurs dans l'ensemble de ses équipements publics. Présentation...

## Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatique externe (DAE) ?

C'est un appareil permettant de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire. La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique au cœur pour lui permettre de restaurer son activité en attendant l'arrivée des sauveteurs.

## Qui peut l'utiliser ?

Les défibrillateurs automatiques peuvent être utilisés par le grand public. Ils sont en libre accès dans chaque établissement, aux heures d'ouverture au public uniquement.

## Comment l'utiliser ?

Si vous êtes amené à vous servir d'un défibrillateur, ne prenez pas peur ! Il n'y a aucun danger pour l'utilisateur et aucun risque d'erreur. Le DAE analyse l'activité du cœur, établit le diagnostic, vous donne les consignes oralement, reconnaît si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre, si nécessaire, automatiquement. Quelques précautions néanmoins : vérifiez que la victime n'est pas en contact avec une zone humide et enlevez tout objet métallique (collier, baleine de soutien-gorge...). Le torse de la victime doit être entièrement dénudé.

## Comment reconnaît-on un arrêt cardiaque ?

La victime s'effondre, ne répond pas, ne respire pas et ne réagit pas au bouche à bouche.

RETROUVEZ LES INSTRUCTIONS AU VERSO !

## Implantation des défibrillateurs dans la ville :

- Centre sportif Robert Wagner (à hauteur de l'accueil, au bord du bassin de la piscine, au stade Wagner),
- Salle omnisport Raymond Barraco,
- Gymnase Albert Richet,
- Gymnase Jean Borotra,
- Gymnase Jean Macé,
- Salle Roger Vaidie,
- Centre Marcel Pagnol,
- Hôtel de ville,
- Espace Edouard Tarron,
- Salle des fêtes Maurice Ravel,
- Espace culturel L'Onde,
- Médiathèque,
- Mairie annexe,
- Véhicule de la police municipale.